



Ecole Normale Supérieure d'Abidjan

*Revue Ivoirienne des Lettres,
Arts et Sciences Humaines*



ISSN : 2071-8705

*N° 39 - Décembre 2018
Tome 2*

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE D'ABIDJAN
CENTRE DE RECHERCHE EN ÉDUCATION ET DES PRODUCTIONS (CREP)
Revue Ivoirienne des Lettres, Arts et Sciences Humaines (RIIASH)

Administration de la revue

Directeur de Publication : SIDIBÉ Valy, Directeur de l'ENS d'Abidjan

Rédacteurs en Chef :

CISSÉ Alhassane Daouda, sous-directeur du CREP de l'ENS d'Abidjan

KOSSI Koblan Foly Jean, chef de service à l'ENS d'Abidjan

Membres du comité scientifique national

Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan (UFHB)

SIDIBÉ Valy, Professeur titulaire des Universités

SÉRY Bailly, Professeur titulaire des Universités

ABOU Karamoko, Professeur titulaire des Universités

ÉKANZA Simon-Pierre, Professeur titulaire des Universités

BOA Thiémélé Léon, Professeur titulaire des Universités

AKA Kouamé Joachin, Professeur titulaire des Universités

IBO G. Jonas, Maître de Conférences

KOLI Bi Zuéli, Maître de Conférences

Université Alassane Ouattara de Bouaké

KOMENAN Aka Landry, Professeur titulaire des Universités

ZIGUI Kolia Paulin, Professeur titulaire des Universités

GRÉKOU Zadi, Professeur titulaire des Universités

BAH Henri, Professeur titulaire des Universités

KOUAKOU Antoine, Professeur titulaire des Universités

KOUASSI Yao Edmond, Maître de Conférences

KOFFI Brou Emile, Maître de Conférences

École Normale Supérieure d'Abidjan

YAPI-DIAHOU Alphonse, Professeur titulaire des Universités

YÉPRI S. Léon, Maître de Conférences

KOFFI Elvis, Maître de Conférences

Membres du comité scientifique international

Université de Lomé (TOGO)

AKIBODÉ Koffi Ayéchoro, Professeur titulaire des Universités

École Normale Supérieure de Lyon (France)

François SPECQ, Professeur des Universités, directeur du département des langues

Pierre-François MOREAU, Philosophe, spécialiste de la pensée classique

Anne LAGNY, Professeur des Universités, chef de la section Allemand

Secrétaire de rédaction : KOSSI Koblan Foly Jean, ENS Abidjan

Membre du comité de rédaction

CAMARA N. Léon, ENS Abidjan
ADOPO Achi Aimé, ENS Abidjan
YAO Kouassi Lucien, ENS Abidjan
GOGBEU Mamadou, ENS Abidjan
KANON Georgette Luciane, ENS Abidjan

Coordination Technique :

YASSI Assi Gilbert, ENS Abidjan

Responsable de la diffusion

Sylvain N'guessan YAO, ENS Abidjan

Archiviste

KRAHON Yapo Ermann
N'DA Josephine

Adresses de l'Institution

École Normale Supérieure Abidjan
Centre de Recherche en Éducation et des Productions
08 Bp 10 Abidjan 08 (RCI)
Tel: (+225) 22443307
E-mail: ensabidjanrevue@gmail.com

Site Web: www.ensabidjan.org

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les manuscrits, sous forme d'une disquette et d'un tirage sur papier en deux exemplaires, sont à envoyer au **comité de rédaction** à l'adresse suivante : **08 B. P 10 ABIDJAN 08 Email : ensabidjanrevue@gmail.com** Ils peuvent être déposés au **secrétariat du CREP à l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Tél. (225) 22 44 31 10/ (225) 22 44 33 07/**

CONDITIONS DE PUBLICATION

Les manuscrits doivent être des articles originaux n'ayant pas fait l'objet d'une publication antérieure. Tous les articles proposés seront soumis à l'appréciation d'un comité de lecture qui en sélectionnera les meilleurs pour publication. Les propositions de correction seront transmises à l'auteur par le comité de rédaction.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

La rédaction de la Revue Ivoirienne des Lettres et Sciences Humaines demande aux auteurs de suivre *obligatoirement* les indications ci-dessous lors de la préparation des manuscrits. La rédaction se réserve le droit de retourner à leurs auteurs les manuscrits qui ne seront pas conformes à telles orientations.

1 - Les titres de l'article suivi des noms, prénoms, qualité et adresse professionnelle de l'auteur ; **2** - Les articles, en interligne double, ne doivent pas dépasser 20 pages et être en dessous de 10 pages. Ils doivent être saisis sur disquette sous logiciel Word, police 12 ; **3** - Les références bibliographiques seront intégrées dans le texte (et non sous forme de notes en bas de page) et suivies de l'indication des pages. **Ex.** (Yao, 1970 : 91-102) ; **4** - Les notes de bas de page, en numérotation continue, ne seront utilisées que pour les brefs commentaires, et non pour des indications bibliographiques ; **5** - Dans la bibliographie, à la fin du manuscrit, les références, par ordre alphabétique des auteurs, seront présentées selon les normes suivantes :

Les livres : noms des auteurs suivis des initiales des prénoms, année de parution entre parenthèses, titre de l'ouvrage en italique, la ville de la maison d'édition, nom de celle-ci, le nombre de pages. **Ex.** Claval P. (1978), *Espace et Pouvoir*, Paris, PUF, 257 p.

Les articles et revues : noms des auteurs suivis des initiales des prénoms, année de parution entre parenthèses, titre de l'article entre guillemets, nom de la revue en italique, volume ou tome, numéros de la revue, les pages de l'article. **Ex.** Kouamé, N. (1982), "Le travail traditionnel dans la société et l'économie modernes", in *Annales de l'Université d'Abidjan*, Tome x, Série F, Ethnosociologie : 53-61

Articles et livres : noms des auteurs suivis des initiales des prénoms, année de parution entre parenthèses, titre de l'article entre guillemets, noms des éditeurs ou directeurs scientifiques suivis des initiales des prénoms, de la mention dir. ou Eds entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, la ville de la maison d'édition, le nom de celle-ci, les pages de l'article. **Ex.** Amany F. "La collecte des déchets et le de la ville d'Abidjan". In Blary et al. (éds), *Gestion des quartiers précaires : à la recherche d'alternatives d'aménagement pour les exclus de la ville*, Paris, Economica, pp. 213-217

SOMMAIRE

Auteurs	Intitulés	Pages
Mme d'ALMEIDA Zokia Ablavi	Évolution socioculturelle de la femme togolaise, de la tradition à l'époque contemporaine	5-17
CAMARA Nahiyé Léon	<i>Adjá-adjá y otros relatos</i> (2000) de Maximiliano esono nkogo: El drama del pueblo guineo ecuatoriano	18-31
AKPA Gnagne Alphonse	La justice sociale horkheimerienne à l'épreuve des libertés en Afrique.	32-45
Jean-Jacques AGBE K.	Poétique des symboles de l'Âge d'or du mythe et de l'épopée des Akye (cote d'ivoire) à classes d'Âge : une approche initiatique synthétique	46-62
ABINDJ Atchori Justin	De la créativité langagière à l'esthétique de l'informe : pour une analyse stylistique et poétique de <i>zakwato</i> d'azogvauguy	63-74
KOUASSI Patrick Juvet GOZE Thomas EVIAR Ohomon Bernard	Problématique et risques sanitaires de la gestion des résidus des technologies de l'information et de la communication dans la ville d'Abidjan	75-86
HOLO Amon Kassi	Les TIC au service de la profession d'éducateur en milieu scolaire en Côte d'Ivoire	87-98
ATSE Achi Amédée-Pierre	Genre et développement en milieu rural : étude des fonctions sociales de la femme en pays Akyé (Cote d'Ivoire).	99-111
INANAN Kouéiwon Gaspard KOFFI Fêté Ernest	Enjeux actuels et futurs de la formation et de la profession enseignante dans le système éducatif ivoirien : l'exemple du centre d'animation et de formation pédagogique d'Abidjan	112-124
Pascal Dieudonné ROY-EMA	La crise environnementale comme un pré-penser heideggérien	125-140
KOUASSI Konan BRISSEY Olga Adeline SREU Eri	La pécadom : quel apport dans la lutte contre le paludisme dans un contexte d'enclavement fonctionnel dans le district sanitaire de Bouaké sud (centre-cote d'Ivoire)?	141-158
KARAMOKO Djenan Marie-Angèle WADJA Jean-Béranger KOUASSI N'guessan Gilbert GOGBE Téré	La dynamique de l'espace urbain dans le département de Kounahiri	159- 170
Yacouba FANNY	La théâtralisation du conte, un procédé pédagogique au service du développement humain en milieux scolaire et universitaire.	171-182
Dago Dibert OUREGA Ohoueu Didier GBOCHO N'guessan Jérôme ALOKO	Dynamique de l'économie de plantation, une menace pour la sécurité alimentaire dans le sud-est ivoirien : cas du département d'Aboisso	183 -193

LA DYNAMIQUE DE L'ESPACE URBAIN DANS LE DÉPARTEMENT DE KOUNAHIRI

KARAMOKO Djenan Marie-Angèle

Université Félix HOUIPHOUËT-BOIGNY, d'Abidjan, Côte d'Ivoire

karamangele2014@gmail.com

WADJA Jean-Béranger

Université Félix HOUIPHOUËT-BOIGNY, d'Abidjan, Côte d'Ivoire

jwadja@yahoo.fr

KOUASSI N'guessan Gilbert

Université Félix HOUIPHOUËT-BOIGNY, d'Abidjan, Côte d'Ivoire

gilbertini2006@yahoo.fr

GOGBE Téré

Université Félix HOUIPHOUËT-BOIGNY, d'Abidjan, Côte d'Ivoire

gogbeterc@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Le département de Kounahiri est situé dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Il compte au moins 77 679 habitants selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) en 2014. Ce département composé de deux principales villes (Kounahiri et Kongasso) subit un lent développement. Celui-ci a cependant, entraîné une urbanisation à travers les différentes transformations sociales dont fait face ses populations. L'une des raisons favorisant cette modification socio spatiale, provient de la pratique de l'agriculture et l'apport des acteurs de développement de cette collectivité. Elle connaît également un faible taux d'urbanisation (1% selon le Ministère du Plan et du Développement, 2014). Les résultats des productions agricoles combinés à ceux des acteurs de développement vont entraîner la mutation de l'espace rural en espace urbain. Tel est le motif de cette étude qui permettra de percevoir l'évolution du processus d'urbanisation dans ce département.

Mots clés : Kounahiri, Kongasso, urbanisation, développement, département.

ABSTRACT

The department of Kounahiri is situated in the center west of Côte d'Ivoire. There are more than 77 679 inhabitants according to the census of general population in 2014. The department is composed of two main towns which are Kounahiri and Kongasso are on the very of a little development. Mean while this are launch a kind of urbanization through social change which is known by its population. One of the reason of this shift comes from the agricultural domain with it principal actors of development which are the population. This is also a low rate of urbanization, 1% according to the minister of plan and development in 2014. The result of the agricultural products combined to those of the actors of development will lead to an urban space. That's the mean of the evolution of the process of urbanization in this department.

Keys-word: Kounahiri, Kongasso, urbanization, development, department.

INTRODUCTION

L'urbanisation, selon Gogbé T. (2010) est un processus dynamique de concentration de la population. Elle permet de lutter contre les disparités et le phénomène de dysfonctionnement des établissements humains et la mobilisation des ressources locales pour un investissement sur place. Sous ses prétentions économiques, elle permettrait d'assurer et de résoudre les problèmes d'équipements et d'emploi posés dans les villes. Claval P. (1994), quant à lui, définit l'urbanisation comme un processus par lequel une proportion importante de la population d'une société se concentre sur un espace, où se constitue des agglomérations fonctionnelles et sociales qui sont interdépendantes.

En termes de processus d'urbanisation le département de Kounahiri, particulièrement, la ville de Kounahiri semble répondre à ces deux critères de définitions. En effet, parti d'un village, Kounahiri atteint de nos jours le statut de ville. On y a observé la concentration de la population impactée par de nouveaux modes de production et de consommation et de nouvelles manières de vivre. Cela influe également sur le milieu de vie de ces populations qui changent et évoluent constamment.

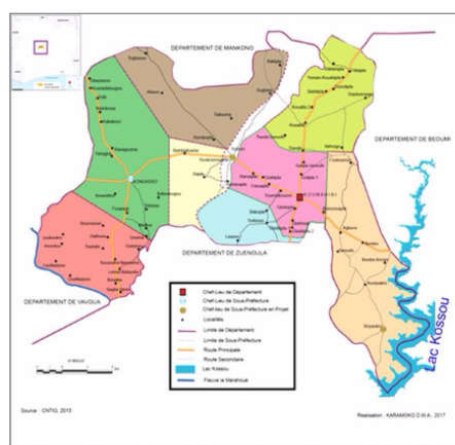
Définie comme un processus de multiplication et de concentration des populations les villes, d'extension spatiale et de multiplication du nombre de villes ; l'urbanisation est un processus qui se caractérise dans les pays en voies de développement par augmentation rapide de la population urbaine engendrée par l'exode rural, les flux migratoires et une croissance des unités urbaines. Les premières villes ivoiriennes sont nées grâce à la colonisation. De ce fait, elles ont bénéficié d'un certain nombre d'infrastructures telles que les écoles, des wharfs et les routes reliant le littoral à l'arrière-pays.

Dès les premières années de l'indépendance de la côte d'ivoire, les autorités politiques ont accordé un intérêt particulier à l'aménagement du territoire, à travers des plans quinquennaux de développement de 1971 à 1985, (MEMPD, UE, 2006).

De ces plans quinquennaux découleront plusieurs programmes d'aménagement (MEMPD, UE, 2006), dont le projet d'Aménagement de la Vallée du Bandama (AVB) de 1969 à 1980. C'est dans cette vallée qu'est situé le département de Kounahiri, puis la ville de Kounahiri. Notons que ce département n'a pas trop bénéficié de ce projet à cause de l'échec qu'il a accusé à l'instar de plusieurs villes de Côte d'Ivoire. Cependant, le bilan diagnostique de la politique d'aménagement du territoire ivoirien au cours de ces périodes précédentes, a fait ressortir des limites, mais aussi quelques contributions importantes pour certaines régions ou villes (Hauhouot, 2002). Ainsi, le projet d'Aménagement de la Vallée du Bandama a mis en place les premières infrastructures (routes, écoles, pompes villageoises et centre de santé) de base de Kounahiri. En outre, l'Etat ivoirien dans le souci de réduire les disparités régionales va ajouter à ce projet de développement, deux autres projets primordiaux que sont les Fonds régionaux d'Aménagement Rural (FRAR) à partir de 1975 et les Fonds d'Investissements et d'Aménagements Urbains (FIAU) en 1994. Ceux-ci vont assoir

des équipements et infrastructures de bases dans le département en général et au plan national en particulier. Comment évolue le processus d'urbanisation dans le département de Kounahiri ? Quels sont les facteurs qui favorisent cette urbanisation ? Il est question de faire l'état des lieux du processus d'urbanisation dans le département de Kounahiri. Celui-ci, est composé de deux principales villes qui sont à la fois les deux communes de cette zone : Kongasso et Kounahiri. Ces localités nous ont servis à apprécier la transformation de l'espace rural en espace urbain.

Figure 1 : La situation géographique des villes de Kongasso et Kounahiri



MÉTHODOLOGIE

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude est basée sur la recherche documentaire et les enquêtes socio-économiques.

Au cours de la recherche documentaire, des bibliothèques, des centres de documentations et services spécialisés des institutions de l'Etat ont été visités aussi bien à Abidjan, à Kounahiri qu'à Kongasso. Elle a consisté à faire le point de l'état des connaissances des écrits aux centres de documentations de l'IGT, de l'Ex-Flash, de l'IRD, et de l'union des villes et communes de Côte d'Ivoire. A Kounahiri et Kongasso, nous avons consulté les documents au service technique de la mairie, dans les services administratifs des diverses directions départementales et de l'Institut National de la Statistique (INS).

En ce qui concerne les enquêtes socio-économiques, nous avons opéré aux moyens d'entretiens, de questionnaires et d'observations directes sur le terrain. Les observations nous ont permis de nous imprégner des réalisations sur le terrain afin de faire des analyses exactes de la réalité de cette localité et de faire des inventaires.

RÉSULTATS

I. Les facteurs de l'urbanisation

1.1. L'agriculture, un facteur d'urbanisation du département de Kounahiri

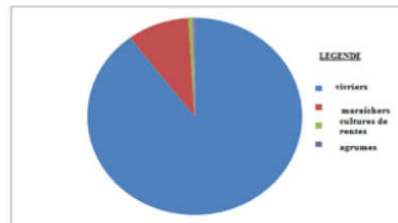
L'agriculture occupe une place de choix dans l'économie du département, car elle est l'activité principale de la population du département de Kounahiri. En raison d'une végétation mixte qui forme un écosystème composé de forêts et de savanes, d'un type de sol ferrallitique moyennement désaturé et de l'existence de deux saisons de pluies régulièrement réparties sur tout le long de l'année. Ces facteurs concourent à la diversification de cultures dans le département.

La ville est par définition un lieu où plus de la moitié de la population exerce une activité non agricole. Mais, les villes de Kongasso et Kounahiri ont pour fonction dominante et principale l'agriculture. En effet, au moins 840 individus en milieu urbain ont une fonction agricole contre 10 240 en milieu rural, 14,23% de la population totale (INS-RGPH, 2014). Elle emploie donc 11 054 personnes actives dans ce secteur. A cela s'ajoute une forte participation des hommes qui vaut 72,12 % contre 27,87% de femmes. Cette valeur (14,23 %) est le quart de la population active de la Côte d'Ivoire qui est estimée à 60 %.

Sachant que la population du département est massivement jeune, soit 58,30% de la population départementale. Elle permet donc au secteur agricole de bénéficier d'une main d'œuvre abondante qui a une profonde tradition de travail de la terre hérité de la colonisation.

L'activité agricole est dominée d'une part, par les cultures vivrières (1 854,269 tonnes, MINAGRI-ANADER, 2016) et les cultures maraichères (194,246 tonnes). En effet, les potentialités naturelles font du département, une zone de production de grande quantité de produits vivriers, soit 50% de la production agricole du département. C'est une activité privilégiée puisqu'elle est diversifiée et permet de contribuer à l'autosuffisance alimentaire de la population présente. Elle constitue aussi la seconde source de revenus des individus. Les cultures les plus essentielles sont : le maïs (39,944 tonnes), l'igname (619,773 tonnes), l'arachide (44,947 tonnes), la banane plantain (737,468 tonnes), le manioc (non parvenu), le piment (103,404 tonnes), le gombo (17,604 tonnes), le riz (452,064 tonnes), etc. D'autre part, viennent les cultures de rentes en particulier la culture d'anacarde (57423,122 tonnes de 2012-2016 ; CCA) qui représente la principale source de revenu des populations du département. Concernant la commercialisation et le suivi de la culture d'anacarde, trois institutions se mettent aux services des agriculteurs, à savoir le Conseil Coton-Anacarde, (CCA), l'Agence National d'Appui au Développement Rural (ANADER), le Ministère National de l'Agriculture (MINAGRI). La figure 2 présente les diverses cultures du département de Kounahiri.

Figure 2 : La proportion des diverses cultures dans le département de Kounahiri.



Source: MINAGRI, 2016

La figure 2 ci-dessus traduit la proportion de chaque type de productions agricoles dans le département de Kounahiri. En effet, les produits vivriers occupent une part importante avec 89,67 %, à cause de la satisfaction des besoins en nourriture des populations. Quant aux produits maraîchers, ils ont une part de 9,40 %. Concernant les cultures de rentes, elles occupent une tranche de 0,63 % et enfin, la plus petite portion est celle des agrumes avec 0,40 %. La part du vivrier traduit que le département de Kounahiri est autosuffisant en matière de nourriture. En plus l'excédent de ces cultures est commercialisé dans le département ou à l'extérieur de celui-ci.

Bien vrai que l'agriculture soit l'activité dominante du département, il existe d'autres types d'activités dans lesquelles les populations exercent (voir figure 3).

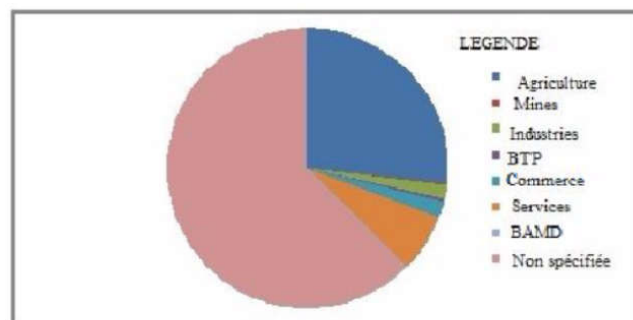
Tableau 1 : La répartition de la population départementale de Kounahiri selon les différentes branches d'activités par sexe et le milieu de vie.

Branches d'activités	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Agriculture	669	171	840	7 304	2 910	10 214	7 973	3 081	11 054
Mine	03	0	03	46	2	48	49	2	51
Industrie	98	61	159	479	66	545	577	127	704
Bâtiments et travaux Publics	23	0	23	64	1	65	87	1	88
Commerce	161	157	318	238	276	514	399	433	832
Services	397	368	765	268	1 731	1 999	665	2 099	2 764
Branches d'activités mal connue	1	0	1	1	1	2	2	1	3
Autres branches d'activités	1	0	1	4	1	5	5	1	6
Non spécifiées	1 567	1 769	3 336	10 291	12 908	23 199	11 858	14 677	26 535
Total	2 920	2 526	5 446	18 695	17 896	36 591	21 615	20 422	42 037

Source : Données INS 2014, nos enquêtes, 2016.

Au total, ce sont 42 037 personnes qui sont actives dans le département de Kounahiri. Ce chiffre équivaut à 54,11 % des actifs dans la population totale de la circonscription. Ainsi, la proportion des actifs varie d'un secteur d'activité à un autre. Les hommes représentent 27,82 % des actifs contre 26,29 % femmes actives. En milieu urbain, on a dénombré, 5446 individus actifs, dont 12,95 % dans la part des actifs. En revanche, en milieu rural, 36 591 individus sont actifs et représentent 87,05 % des actifs. Dans les deux milieux, les hommes sont plus actifs que les femmes (21 615 hommes pour 20 422 femmes). Chaque compétence est représentée à travers le diagramme circulaire de la figure 3 ci-dessous.

Figure 3 : Diagramme circulaire de la proportion de la population par branche d'activité



Source : RGPH-INS, 2014

Le diagramme ci-dessus présente la répartition de la population du département de Kounahiri selon les différentes branches d'activités. D'abord, la proportion des branches d'activités non spécifiée (33,15%) est la plus grande car plusieurs personnes exercent des activités diverses en plus de l'agriculture. Celle-ci domine l'agriculture (14%) et les services (3,55%). Ces trois activités sont les plus exercées dans le département. Ensuite, viennent le domaine du commerce qui n'est que de 1,07% contre 0,90% pour les industries. Enfin, on a les activités de mines (0,06%), les bâtiments et travaux publics (0,11%) et 0,01% pour les branches d'activités mal définies. Ces parts sont négligeables dans le processus de développement du département. A côté de ces proportions on remarque un taux de chômage qui varie de 0,1% à 1% dans le département. Ce qui révèle d'un véritable problème à résoudre.

En réalité plus de la moitié de la population devrait pratiquer l'agriculture, cependant, ce sont seulement 14% qui s'y intéressent. Les revenus donc obtenus par celles-ci, servent à la construction de logements, à l'amélioration des conditions de vie et au changement ou modification de mode de vie. Ce qui va pousser les populations à pratiquer d'autres types d'activités en plus de l'agriculture.

1.2. L'impact des acteurs dans le processus d'urbanisation du département de Kounahiri

Plusieurs acteurs s'inscrivent dans le processus de mise en place et d'évolution de l'urbanisation du département de Kounahiri. Il s'agit d'abord, de l'avènement de la colonisation à partir de 1901. En effet, les vestiges de l'urbanisation sont peu nombreux dans le département. Ceux marquant ces prémices sont la construction du pont sur le cours d'eau Béré reliant la localité de Bambalouma à celle de Kongasso pendant la période coloniale (à cause du poste installé à Bimbalo, actuel Bambalouma), le centre commercial colonial de Trafesso, le monument dédié aux combattants de la deuxième guerre mondiale de 1939 à 1945, l'école primaire publique Kounahiri I et II puis une maison de style colonial à Kounahiri ville. Cette dernière fait office de la maison du chef du village actuel de Kounahiri.

De 1960 à nos jours, l'Etat à travers ses différents politiques de développement va faire profiter la collectivité d'équipements et d'infrastructures pour le bien-être de ses populations. C'est alors qu'en 1979 que l'urbanisation a été matérialisée dans le département. A Kounahiri ville, avec le tout premier lotissement qui va se concrétiser avec la réalisation du plan de lotissement de ladite ville. À ce jour, ce sont trois phases de lotissement qui ont été réalisées (1999, 2009 et 2015). À cela s'ajoute l'extension de la ville qui tend à se confondre au Nord, au village de Golipla. Relativement à la ville de Kongasso, le premier lotissement fut réalisé en 1984 par les autorités sous-préfectorales et se poursuit de nos par la municipalité.

Au sujet du plan de lotissement de cette ville, il est en étude pour être approuvé par le Ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Assainissement. Raison pour laquelle, nous n'avons pu obtenir un exemplaire pour effectuer des illustrations. Par ailleurs on peut citer les projets de développement AVB, FRAR et FIAU. Au demeurant, plus de la moitié des agglomérations du département sont loties, seulement que la plupart de celles-ci ne disposent pas de plan de lotissement. En effet, les populations construisent leurs habitations en fonction de leur appartenance à leur clan familial d'une part, d'autre part celles-ci bâtissent sur des terres qu'elles ont achetées. En outre, les populations résidentes s'organisent en coopératives ou associations pour créer ou construire des équipements dont elles ont besoin.

Avec la prolifération de la culture d'anacarde et les gains que se procurent les paysans en fin de récolte, le paysage urbain est en pleine mutation. Car les recettes issues de la vente de ces produits servent à la construction de logements de types modernes et évolutifs. Cela résulte également de la propension des cadres et des cultivateurs venus de la basse côte, à bâtir leurs logements dans ces villes plutôt que dans leurs villages d'origine.

II. LA DYNAMIQUE URBAINE DU DÉPARTEMENT DE KOUNAHIRI

Dans le département de Kounahiri, on distingue un aménagement de type particulier. En effet, le modernisme cohabite avec le traditionalisme. Ce voisinage nous permet de déceler deux types d'habitats qui sont l'habitat traditionnel et l'habitat moderne en milieu urbain comme en milieu rural. Il s'agit ici de mettre l'accent sur les changements ou transformations qui ont eu lieu dans notre zone d'étude. Pour ce faire, nous mettons l'accent sur la ville de Kounahiri que sur la ville de Kongasso. Cependant, ces deux villes ont évolué mais pas au même rythme.

2.1. Exemple de la ville de Kounahiri

Le choix s'est porté sur la ville de Kounahiri en raison de ce que la localité de Kongasso ne dispose pas pour le moment de plan de lotissement. En effet, les autorités locales s'attèlent pour son élaboration. La ville de Kounahiri, précédemment un village, fut établie par la famille des Bomisso. Ce village ayant subi l'invasion de Samory Touré en 1897 sera dominé par le colon français à partir de 1901. Par conséquent, l'actuel département de Kounahiri, appartenait au cercle de Mankono qui fut créé en Juin 1908 par le capitaine Moreau. Du nom originel Klango (c'est aussi le nom du quartier actuel où était situé le village (voir carte 2 à la page suivante). C'est ce village qui a commencé à s'étendre un peu plus au Sud avec le quartier Gopla et les constructions de l'AVB vers 1975. Quant aux quartiers Résidentiel, Sorokopla, Kounahiri-extension III et Obama, ils sont de créations récentes. Par conséquent, le quartier le plus vaste est Klango. Il se peut même de nos jours, que la ville de Kounahiri et le village de Golipla se confondent à cause de la rapide extension de ses deux localités.

2.2. Les différents quartiers dans les villes de Kongasso et de Kounahiri

Dans les villes du département, tout comme dans l'ensemble de toutes les villes de Côte d'Ivoire, il existe des quartiers anciens, des quartiers administratifs et des quartiers dits nouveaux, c'est-à-dire, les extensions. Ils sont nés autour du centre-ville. Le centre-ville est, alors le lieu de rencontre entre les populations de ces villes et les autres populations à Kongasso et à Kounahiri. Cela est dû à l'effet de commerce "le centre-ville" représentant le marché, la gare routière et quelques petites et moyennes entreprises. Nous avons déterminé les trois types de quartiers dans la ville de Kounahiri.

Le premier type de quartier est le quartier administratif : à Kounahiri, il se situe plus au sud de la ville en venant du village Gbôtôpla. C'est-à-dire à l'entrée sud de Kounahiri. Ce sont la mairie, la préfecture, la sous-préfecture, le centre hospitalier, la gendarmerie, la cité AVB qui devient peu à peu une "cité administrative" car abritant quelques directions administratives. Celui de Kongasso est situé au centre-ville avec les locaux de la mairie, du centre de santé urbain, de la sous-préfecture.

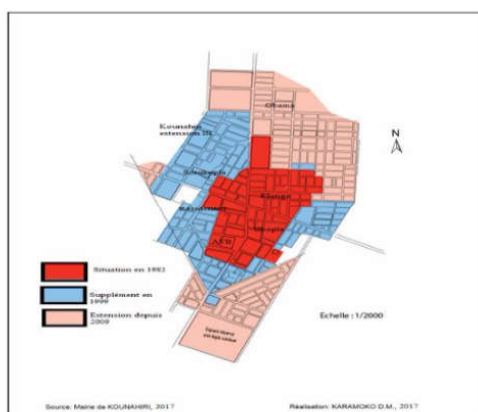
Le second type est le quartier nouveau : nous avons traité de quartier moderne les habitations de type évolutif. Ce sont les habitations à cours communes ou parfois individuelle.

Figure 4 : Un exemple de type d'habitat traditionnel et moderne



Cliché Karamoko, 2017

Figure 5: L'évolution de la ville de Kounahiri de 1982 à 2009



Souvent ce sont des villas jumelées sans clôtures et non mise en valeur. Ces habitations sont-situées généralement du centre de la ville vers le nord-ouest et le nord-est (Sorokopla, Obama, Kounahiri-extension III) à Kounahiri. Alors qu'à Kongasso les quartiers nouveaux se trouvent au Sud et au Nord de la ville.

Enfin, viennent les quartiers anciens : à Kounahiri, la tradition est encore présente. Nous avons traité de "quartier ancien", les lots sur lesquels sont encore construits les demeures en terre battue ou la terre cuite ou banco. Ce sont les cases (rondes ou rectangulaires) avec parfois des toilettes démodées des cuisines traditionnelles. Ce genre de construction est visible dans presque toute la sous-préfecture. Dans la ville de Kounahiri, on a les quartiers Gbopla et Klango. Quant à Kongasso, les quartiers anciens sont au nombre de deux. Le premier quartier est Kongasso situé au Nord-ouest et le quartier de Kouroungounga (localement appelé

Gôrôpla en langue locale) situé au Nord-est de la ville. Ces quartiers portent le nom de leurs fondateurs, Kong pour Kongasso et Gôrô pour Gôrôpla. Ainsi se présente la structuration des quartiers dans ces deux villes.

Tableau 2 : La répartition des ménages par types de construction selon le milieu de vie dans le département.

Types d'habitations	Kongasso			Kounahiri			Total département al
	Milieu de résidence			Milieu de résidence			
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Villas	35	296	331	40	289	329	660
Maisons simples	306	2396	2402	297	2475	2772	5174
Logements en bande	306	560	866	297	555	852	1718
Concessions	200	1000	1200	171	1169	1340	2540
Cases traditionnelles	70	667	737	48	645	693	1430
Baraques	7	22	29	0	15	15	44
Autres	5	7	12	0	2	2	14
Total	929	4948	5877	853	5150	6003	11 880

Source : INS, RGPH, 2014.

Le tableau 2 nous montre la répartition des ménages des sous-préfectures de Kongasso et de Kounahiri, par type de constructions selon le milieu de vie. Notons que le nombre moyen de personnes par ménage est de 5 à 8 individus dont 50% au moins sont mariés.

Il y a au total, 11 880 constructions au niveau du département avec 6003 constructions dans la sous-préfecture de Kounahiri et 5877 dans celle de Kongasso. On peut donc affirmer qu'il se trouve plus de constructions à Kounahiri soit 50,53% qu'à Kongasso avec une proportion de 49, 47% de réalisations. Ainsi, le niveau de construction immobilière est moyen dans le département. En outre, en milieu urbain, on dénombre 1782 constructions tandis qu'en milieu rural, on a 1009 réalisations. A ce niveau le milieu urbain compte plus de logements que le milieu rural dans le département. Ce qui veut dire que le processus d'urbanisation évolue dans le département de Kounahiri. Par ailleurs, selon les données de l'INS et du RGPH en 2014, on distingue sept types d'habitations dans le département :

- Les villas sont au nombre de 660 ;
- Les maisons simples, 5 174 au total ;
- Les logements en bandes se chiffrent à 1 718 ;
- Les concessions sont au nombre de 2 540 ;
- Les cases traditionnelles, 1 430 au total ;
- Les baraques se chiffrent à 44 et
- Les autres types de constructions donnent un total de 14.

À l'analyse de ces chiffres, il ressort que les populations fournissent des efforts et donc participent à la transformation de leur milieu de vie.

CONCLUSION

En définitive, la situation de l'urbanisation dans le département de Kounahiri est faiblement appréciable avec un taux d'urbanisation de 0,10% (INS-RGPH, 2014). En effet, c'est un processus qui évolue lentement mais à la fois contribue à la transformation de l'espace. L'aménagement du département ne se fera sans difficultés aucunes si les plans de lotissement sont établis en vue mieux suivre l'évolution des espaces lotis ; en plus dans certaines localités le milieu physique n'est pas trop favorable à ce type de projet à cause de la présence de inselbergs (Boyaokro et Kongasso). En dépit de tout le niveau d'urbanisation du département contribue à son développement. En plus de ce qu'il est désormais doté d'une direction représentant le Ministère de la Construction, du logement, de l'urbanisation et de l'assainissement. Cette direction dans son exercice, aide les populations à mieux appréhender ces changements dans leurs milieux de vie.

En outre, au niveau des caractéristiques socioprofessionnelles, presque tous les secteurs d'activités s'y exercent. Ces activités sont dominées par l'agriculture. En outre, la répartition des groupes ethniques et religieux va contribuer à une organisation meilleure des populations au niveau culturel. Ce qui va influencer sur le milieu de vie de ces individus au travers une urbanisation sociologique capable d'aboutir à une urbanisation géographique à cause de la population importante et des activités non agricoles diverses. Les populations du département de Kounahiri subissent en fait l'urbanisation sociologique qui est la résultante du modernisme occidental. Le modernisme est le changement de mentalité et l'adoption des modèles occidentaux de productions, de consommation et de comportements qui répondent aux critères de l'urbanisation. De plus, il a été constaté dans le quotidien des peuples Ouan un changement de comportement qui s'oppose aux pratiques traditionnelles qui sont jugées archaïques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ATTA K.** 2001, *Urbanisation et développement en Côte d'Ivoire*, Cours magistral de Maîtrise, UFHB, Abidjan IGT, 65 p.
- COTTEN A.M.**, 1969, *Introduction à une étude des petites villes de Côte d'ivoire*. In *les petites villes de Côte d'ivoire*, Cahiers ORSTOM. Série Sciences Humaines n°6 (1^{ère} partie), pp 21-49 et pp 61-70.
- COURET D.**, 1996, *Entre environnement urbain et développement local à Abidjan ; pour une nouvelle mise en perspective de la ville du Sud*, in *Villes du Sud*. Sur la route d'Istanbul, Paris, ORSTOM Editions pp 201-225.
- COURET D.**, *Système d'informations urbaines ou système de penser la ville ? Réflexions autour d'un projet de mise en perspective de l'information pour l'observation du changement urbain à Abidjan*, Géographe, ORSTOM, centre de Petit-Bassam, Abidjan, Côte d'ivoire, 16 p
- GOGBE T.**, 2010, *Décentralisation, Urbanisation et Développement de la région du Nord-est de la côte d'ivoire*, Université de Cocody / Abidjan, IGT, thèse de doctorat d'Etat, 805 p.
- HAUHOUDOT A.**, 2002, *Développement, Aménagement, Régionalisation en côte d'ivoire*, Edition Universitaire de Côte d'Ivoire (EDUCI), 364 p.
- KARAMOKO D.M.A.**, 2014, *Politique municipale et développement urbain : cas de la commune de Kounahiri*, Mémoire de DEA, 123 p.
- MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT** : *Pré-bilan de l'Aménagement du territoire*. Etude réalisée par la DGDER avec l'appui financier et technique de l'UE (PSDAT) août 2006.
- SIAGBE Z.**, 2014, *Atouts et contraintes du développement du département de Kounahiri*, Mémoire de DEA, 167 p.
- ZIBOH S.**, 1997, *Les Wans sous la colonisation française de 1901-1960*, Université de Cocody Abidjan, mémoire de Maîtrise Histoire, 200 p.